

5 GEX EN MOUVEMENT

CONCERTATION
CŒUR DE VILLE

6 LE DOSSIER

LE PROJET DE TERRITOIRE
2015-2030

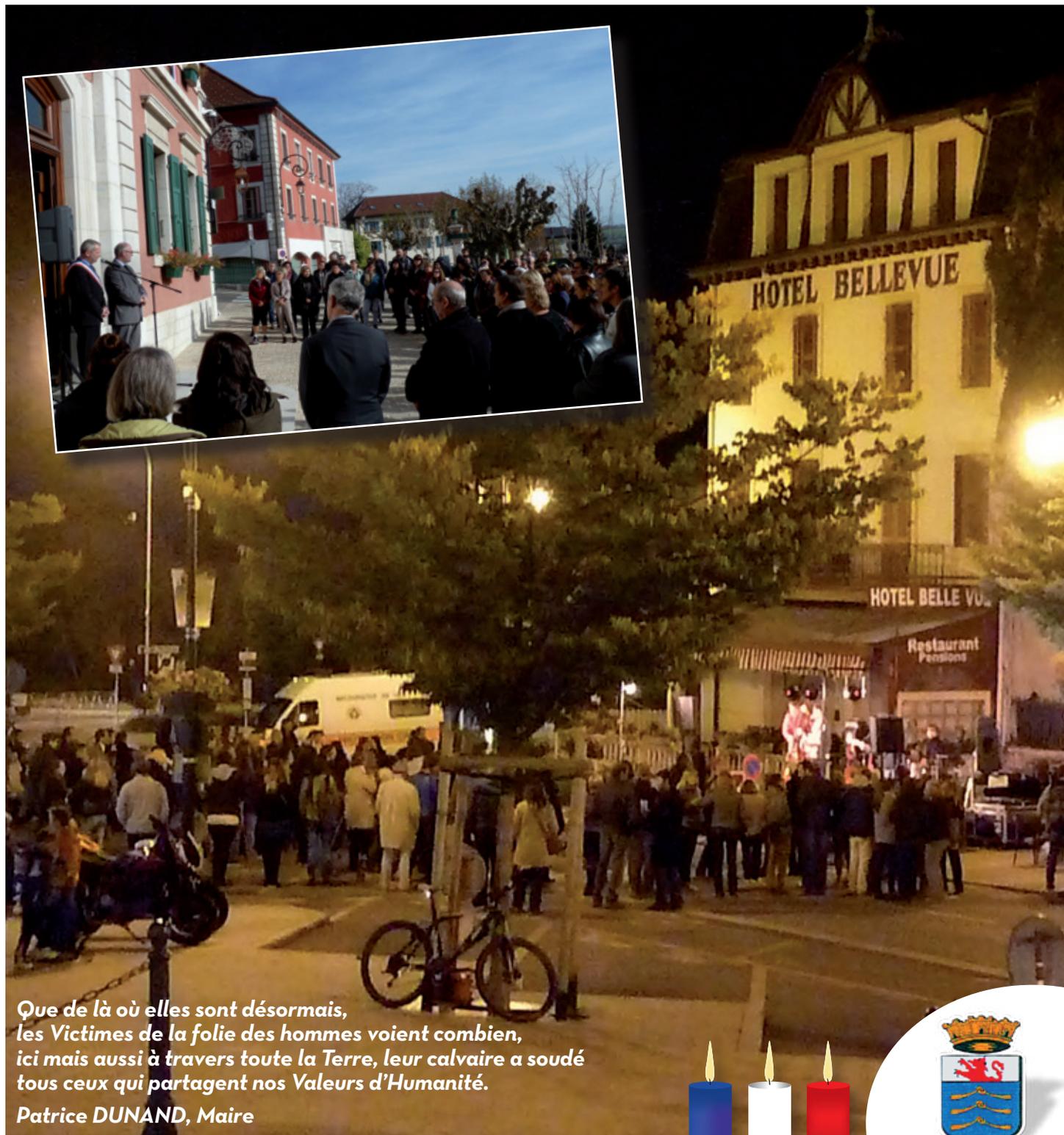
9 ZOOM SUR...

LE CENTRE SOCIOCULTUREL
LES LIBELLULES

L'ECHO DE GEX

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DÉCEMBRE 2015 - JANVIER 2016 | N°77



*Que de là où elles sont désormais,
les Victimes de la folie des hommes voient combien,
ici mais aussi à travers toute la Terre, leur calvaire a soudé
tous ceux qui partagent nos Valeurs d'Humanité.*

Patrice DUNAND, Maire

www.ville-gex.fr





1^{re} édition de Gex'L en musique
au centre-ville
le 25 septembre 2015



Journées du Patrimoine : découverte
de l'histoire des bâtiments de la CCPG,
de l'école Perdtemps et de la Gare
les 19 et 20 septembre 2015



Soirée D.J. pour les 12-15 ans
à la salle des fêtes
le 2 octobre 2015



Tribute to Telephone par le groupe
Overcom à l'espace Perdtemps
le 3 octobre 2015



Cérémonie d'accueil
des nouveaux arrivants
le 7 octobre 2015



Concert « La vie d'Édith Piaf »
par Karine dans le cadre
de la Semaine Bleue
le 13 octobre 2015



12^e festival de cinéma
« P'tits Yeux Grand Écran »
sur le thème de l'Europe
du 19 au 30 octobre 2015



Réunion publique concernant
le projet cœur de ville
le 14 octobre 2015



Journée paysanne organisée
par les Jeunes Agriculteurs
à l'espace Perdtemps
le 25 octobre 2015



Une fois n'est pas coutume, deux bonnes nouvelles sont tombées coup sur coup. L'ouverture d'une 7^e classe à l'école maternelle des Vertes Campagnes permettra aux acteurs de la vie scolaire, et avant tout aux enfants, d'aborder le reste de l'année plus sereinement. Dans un tout autre domaine, la Commune a bénéficié du classement en catastrophe naturelle suite aux inondations du 22 juillet dernier. Cela permettra une meilleure indemnisation pour les foyers les plus touchés.

Pour ce qui concerne les deux principaux dossiers de la mandature, le travail avance à un rythme soutenu. Le permis du groupe scolaire Parozet doit être définitivement validé ces toutes prochaines semaines pour un démarrage des travaux au printemps. Le projet d'aménagement du centre-ville fait l'objet d'une phase approfondie de concertation qui se terminera prochainement. N'hésitez pas à consulter le site de la ville qui vous permettra de vous informer mais surtout de vous exprimer sur l'avenir du cœur de votre ville.

La Municipalité vous souhaite de passer de joyeuses fêtes de fin d'année en famille.



LE DÉNEIGEMENT

L'hiver accroît les dangers de circulation avec son lot de brouillards givrants, pluies verglaçantes ou chutes de neige.

Côté mairie

Le déneigement correct des routes et des rues par les engins est impossible si des véhicules sont garés sur la chaussée. C'est la raison pour laquelle, **du 15 novembre jusqu'au 15 mars**, un arrêté municipal réglemente le déneigement par les agents communaux des 40 km de voies ainsi que le stationnement.

En cas de chute de neige, le stationnement des véhicules est interdit de 0 heure à 9 heures : rues Francis Blanchard, Léone de Joinville (place du Pont au pont du Journans), de Genève, des Terreaux, de l'Horloge, de la Fontaine, du Château, du Commerce, Charles Harent, des Acacias, Zégut, des Usiniers, des Abattoirs, de la Foliatière, de l'Hospice, des Tulipiers, de Pitegny, des Grands Champs, de Gex-la-Ville, de Rogeland, du Mont Blanc et Marius Cadoz, chemins de l'Aiglette et du Pré de l'Étang, avenue de la Gare et place Perdtemps. Le stationnement est strictement interdit rues Jean Perrier et des Contamines, chemins des Issues et des Combes, et ruelle de l'église. Attention ! Si votre véhicule gêne le déneigement, la Police Municipale pourra vous verbaliser.

Côté piétons

Une équipe des services municipaux est chargée du déneigement d'une grande partie des trottoirs en zone urbaine pour

établir un cheminement piéton. Cet effort supplémentaire consenti par la commune pour des raisons élémentaires de sécurité du piéton ne dispense pas les riverains de leurs obligations.

Côté riverains

Les riverains sont tenus d'enlever la neige qui recouvre les trottoirs au droit de leur habitation ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique, mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton. En cas de verglas, un bon état de passage devra également être maintenu sur les trottoirs.

Côté conducteurs

Il faut installer les équipements nécessaires et vérifier l'état et la pression des pneus, la batterie, l'éclairage et les essuie-glaces de son véhicule.

Le champ de visibilité du conducteur, vers l'avant, vers la droite, vers la gauche et vers l'arrière doit être suffisant pour une conduite en toute sûreté.

Le maintien d'une vitesse modérée, l'augmentation de la distance de sécurité entre véhicules, l'anticipation des freinages sont autant de mesures indispensables pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

Merci pour votre compréhension et le respect de ces quelques règles, le déneigement étant l'affaire de tous.

En quoi le recensement est essentiel ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes vivant en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés pour aller travailler, conditions de logement...

Au niveau local, le recensement sert notamment à **ajuster l'action publique** aux besoins de la population : pour décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.) ; pour préparer les **programmes de rénovation** des quartiers ; pour déterminer les **moyens de transport** à développer, ... Il aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés et les associations leur public.

Comment le recensement se déroule-t-il ?

Lors des deux derniers recensements généraux en 2009 et 2014, la population de Gex a dépassé les 10 000 habitants. Désormais, chaque année, il sera procédé au recensement d'une partie de la population. La collecte annuelle porte sur **un échantillon d'adresses tirées au hasard et représentant environ 8 % de la population.** Après 5 années, l'ensemble du territoire de chaque commune est pris en compte et 40 % environ des habitants sont recensés. Les statistiques élaborées à partir des enquêtes de recensement sont représentatives de l'ensemble de la population.

Quand le recensement aura-t-il lieu ?

Du 21 janvier au 27 février 2016, ce sont donc les occupants de 463 logements répartis sur le territoire communal qui seront sollicités pour répondre aux questionnaires.

Comment s'organise le recensement ?

Vous recevrez la visite d'un agent recenseur muni d'une carte professionnelle. Il vous remettra vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Vous pourrez répondre par internet grâce au site www.le-recensement-et-moi.fr en utilisant le code d'accès et le mot de passe sur la notice d'information que l'agent recenseur vous remettra lors de son passage ou en utilisant des questionnaires papier.

Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr. Votre agent recenseur et votre maire sont également à votre écoute.

Nous vous remercions pour ce devoir civique, votre participation étant essentielle et rendue obligatoire par la loi.

La mairie recrute 3 personnes connaissant bien Gex pour effectuer le recensement. Veuillez, si vous êtes intéressé(e), déposer en mairie candidature et CV avant le 10 décembre 2015.

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Les dates des élections régionales sont fixées au **dimanche 6 décembre 2015** (1^{er} tour) et au **dimanche 13 décembre 2015** (second tour).

Mode de scrutin

Les conditions pour être élu(e) aux régionales ne sont pas les mêmes que lors des départementales du mois de mars. Il s'agit d'un scrutin proportionnel à deux tours avec prime majoritaire.

1^{er} tour

Les listes qui obtiennent plus de 10 % des suffrages exprimés au 1^{er} tour des régionales sont qualifiées pour le second tour.

2nd tour

La liste qui arrive en tête au 2nd tour obtient automatiquement une prime majoritaire égale au quart des sièges au conseil régional en plus du nombre de sièges lié à son score. Le reste des sièges est ensuite réparti entre les listes ayant recueilli au moins 5 % des suffrages exprimés.

Liste des régions

Pour les élections de décembre, les différentes régions seront réparties comme suit :

- Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine ;
- Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes ;
- Auvergne et Rhône-Alpes ;
- Bourgogne et Franche-Comté ;
- Bretagne ;
- Centre ;
- Corse ;
- Île-de-France ;
- Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées ;
- Nord - Pas-de-Calais et Picardie ;
- Basse-Normandie et Haute-Normandie ;
- Pays de la Loire ;
- Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Durée du mandat

La durée du mandat des conseillers régionaux est de 6 ans. Le mandat des conseillers régionaux et des membres de l'Assemblée de Corse élus en décembre 2015 prendra donc normalement fin en 2021.

Compétences

La région est la plus grande des collectivités territoriales.

Elle possède de nombreuses compétences, notamment :

- dans le domaine du développement économique : aides aux entreprises, gestion des transports régionaux...
- dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle : fonctionnement et entretien des lycées, actions de formation et d'apprentissage, alternance...
- mais aussi l'environnement, le tourisme, le sport, la culture, le développement des ports et des aéroports, la protection du patrimoine, la gestion des fonds européens, l'aménagement numérique...



LES ÉCHOS DU CONSEIL

12 OCTOBRE 2015

Le conseil municipal :

- a approuvé le projet transactionnel mettant un terme à la situation conflictuelle générée par les défaillances des entreprises et les retards qui en ont résulté dans l'exécution du marché conclu pour le lot « couverture - étanchéité - eaux pluviales » de l'opération de restructuration et d'extension du complexe sportif du Turet ;
- a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec la société SCIC Habitat Rhône-Alpes visant à obtenir la garantie de la Commune de Gex pour l'acquisition en VEFA de 21 logements PLS sis 35 rue de Pitegny ;
- a autorisé Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt signé entre la Caisse des dépôts et consignations et SCIC Habitat Rhône-Alpes en garantie d'emprunt de 1 899 842 € pour l'acquisition en VEFA de 21 logements PLS au 35 rue de Pitegny ;
- a accepté la proposition de procéder au recrutement de 2 enseignants supplémentaires au titre des activités accessoires pour l'animation des Temps d'Activités Périscolaires ;
- a décidé de céder à titre gratuit au Département de l'Ain le terrain d'assiette et les bâtiments du Collège Georges Charpak sur des parcelles nouvellement cadastrées AC 629, AC 630, AC 632 et AC 635 et a autorisé Monsieur le Maire à signer les actes de cession lesquels comportent une clause de rétrocession à la Ville, dans les mêmes conditions financières en cas de changement d'affectation des biens précités ;
- a accepté d'instaurer la Prime de Fonctions et de Résultats pour les grades d'attachés territoriaux et d'attachés principaux dans les conditions et selon les critères proposés par Monsieur le Maire pour tous les agents recrutés sur le cadre d'emploi des attachés territoriaux, de fixer les montants annuels des 2 parts (fonctions et résultats) conformément à l'arrêté du 22 décembre 2008, d'autoriser l'extension de la PFR

aux agents non titulaires recrutés sur le cadre d'emploi des attachés et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération ;

- a autorisé Monsieur le Maire à signer la convention avec l'association « Pays de Gex Natation » dans le cadre des Activités Péri-Educatives pour l'année scolaire 2015/2016 ;
- a approuvé le projet et autorisé Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord entre les Communes de Gex et d'Echenevex concernant l'activité « piscine » développée par elles dans le cadre des activités péri-éducatives pour l'année scolaire 2015/2016 ;
- a approuvé et autorisé Monsieur le Maire à signer la convention à intervenir avec l'association « Ain profession Sport » pour la mise à disposition d'un intervenant en gymnastique à l'école élémentaire de Parozet, soit 67.75 h durant l'année scolaire 2015/2016, pour un montant de 3 790,74 € (frais de gestion de contrat et d'adhésion annuelle compris) ;
- a autorisé Monsieur le Maire à signer les avenants ou un nouveau contrat d'objectifs et de financement Accueils de Loisirs sans Hébergement avec la CAF de l'Ain suite aux modifications intervenues dans la tarification des prestations accueil de loisirs et activités péri-éducatives ;
- a adopté les recommandations pour les procédures d'achat de fournitures et services, de travaux et de maîtrise d'œuvre pour adapter la procédure d'attribution des marchés au sein de la Collectivité aux nouveaux seuils définis par le décret 2015-1163 du 17 septembre 2015 ;
- a accepté, pour le déneigement de la ville, lors de circonstances exceptionnelles, de déroger aux bornes horaires fixées par le décret du 12 juillet 2001 pour que soit assurée la protection des personnes et des biens.

On en parle...

LOGEMENTS SOCIAUX

Il existe plusieurs bailleurs sociaux sur notre commune : SEMCODA, DYNACITÉ, SOLLAR, HALPADES, SCIC HABITAT. Leurs logements sont classés en trois catégories de financement :

- PLAI, *Prêt Locatif Aidé Insertion* : les logements sont attribués pour un barème d'imposition ne dépassant pas 16 112 € (pour un couple sans enfant) ;
- PLUS, *Prêt Locatif à Usage Social* : pour un barème ne dépassant pas 26 851 € (pour un couple sans enfant) ;
- PLS, *Prêt Locatif social* : pour une imposition ne dépassant pas 34 906 € (pour un couple sans enfant).

Le barème change selon la composition familiale.

Certaines familles pensent, à tort, ne pas avoir droit à un logement social. Aussi, n'hésitez pas à venir vous renseigner au service logement. Il fait bon vivre dans notre belle commune gessienne mais encore faut-il pouvoir avoir un toit pour l'apprécier. La Commune de Gex fait beaucoup d'efforts pour atteindre les 25 % de logements sociaux imposés. Quelques anciens programmes réhabilités sont en vente et pourraient permettre à certaines familles d'accéder à la propriété. Et il faut de nouvelles constructions pour maintenir le pourcentage et permettre aux générations suivantes de prendre de l'indépendance sans avoir à quitter la ville.

RÉUNION PUBLIQUE
DE CLÔTURE
15 DÉCEMBRE

PROJET CŒUR DE VILLE

CONCERTATION AVEC LA POPULATION

www.concertation-gexcoeurdeville.fr

Du 14 octobre au 15 décembre 2015, la population et les commerçants gexoïses ont été invités à une grande opération de concertation afin que chacun puisse s'exprimer sur l'avenir du cœur de ville et faire part de ses besoins, ses attentes, son expérience du centre-ville au quotidien.

RÉUNION PUBLIQUE
14 OCTOBRE
110 PARTICIPANTS



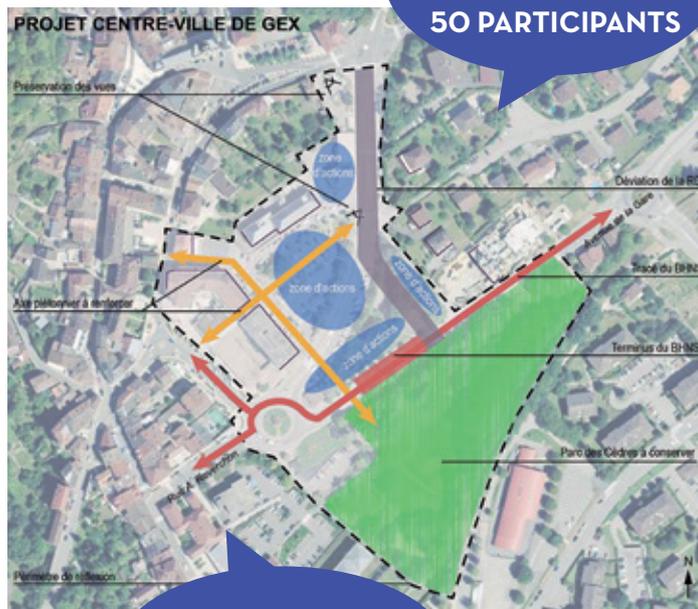
LES ORIENTATIONS DU PROJET

- Préservation de l'intégrité du Parc des Cèdres.
- Définition de zones d'actions (commerces, habitat, équipements).
- Arrivée du Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) et maintien des ronds-points de la « Gare » et du « Patio ».
- Mutualisation de l'arrêt BHNS et des autres lignes de transport urbaines en centre-ville.

- Maintien d'une circulation en double sens dans la rue de Reverchon.
- Déviation de la RD 1005 en lien avec le BHNS.

ATELIER
PARTICIPATIF
23 NOVEMBRE
28 INSCRITS

PERMANENCE
MARCHÉ
24 OCTOBRE
50 PARTICIPANTS



BALADE URBAINE
7 NOVEMBRE
25 PARTICIPANTS

POURQUOI CE PROJET ?

« Il faut des lieux où les gens s'amuse, conviviaux, ça crée de l'attraction pour les commerces. »

Propos recueillis lors de la permanence sur le marché

- Redynamiser l'économie et l'attractivité commerciale du centre-ville.
- Rendre plus lisible l'espace public.
- Réorganiser les flux.
- Maintenir et renforcer le stationnement aérien et souterrain.
- Valoriser les modes doux (piétons et cycles).
- Développer des offres de services et d'équipements collectifs et publics (culturels...).

IL EST IMPORTANT DE PENSER
LE PROJET CŒUR DE VILLE, NON PAS
EN AUTONOMIE, MAIS BIEN EN RÉSEAU
AVEC LE RESTE DE LA VILLE ET NOTAMMENT
LE CENTRE-VILLE ANCIEN !

Réunion publique
d'ouverture à la Concertation

PATRICE DUNAND,
MAIRE DE GEX

PROJET DE TERRITOIRE

DU PAYS DE GEX

Le conseil communautaire a validé, le 20 octobre 2015, le document du projet de territoire sur lequel travaillait depuis plusieurs mois la Communauté de Communes et pour lequel les élus des 27 communes avaient été réunis en février autour d'ateliers abordant les ressources et les problématiques du territoire. Le projet commun résultant de ces réflexions affiche les objectifs et actions pour évoluer d'une périphérie subie à un territoire ouvert à l'horizon 2030 grâce à une stratégie volontaire et ambitieuse. Voici ci-après les grandes lignes du projet.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme

- Maîtriser le développement (85 502 habitants en 2015 - 120 000 habitants en 2030) en élaborant un PLU intercommunal et un Schéma de Cohérence Territoriale structurants ;
- Mettre l'urbanisme au service de l'ensemble du projet de territoire (réglementation et stratégie foncière).

Transport

- Organiser la fluidité des déplacements : raccordement du Pays de Gex à l'autoroute A40, liaison routière entre les RD35 et RD1005, prolongation de la 2x2 voies jusqu'à Ferney-Voltaire et grand contournement de Genève ;
- Développer le co-voiturage et les infrastructures dédiées, étudier le déploiement des P+R ;
- Déployer les mobilités douces et sécurisées ;
- Réaliser des transports en commun structurants (axes Ferney/Genève, Genève/Saint-Genis Pouilly, liaison Nord et Sud, mutualisation des lignes scolaires avec les lignes régulières).

SOCIAL

Solidarité

- Accompagner le handicap ;
- Favoriser l'accès à l'aide à la parentalité ;
- Accompagner le vieillissement d'une partie de la population ;
- Accompagner les habitants en situation de fragilité.

Habitat

- Accompagner les demandeurs de logements sociaux dans leur parcours (plan partenarial de gestion partagée des demandes) ;
- Développer et soutenir la construction de logements adaptés aux besoins et à un prix abordable pour les personnes

âgées, les jeunes, les salariés français, les enseignants, les professionnels de santé.

Petite enfance

- Rénovation de crèches existantes, construction de nouvelles crèches, création de deux Relais d'Assistance Maternelle.

Santé

- Élaboration et mise en œuvre d'un contrat territorial de santé ;
- Création de lieux d'accueil dédiés aux soins.

ENVIRONNEMENT

- Préserver les espaces naturels ;
- Renforcer la sensibilisation à l'environnement et au développement durable.

Agriculture

- Continuer à soutenir l'installation de nouvelles exploitations ou la transmission d'activités agricoles ;
- Disposer d'exploitations aux normes susceptibles d'alimenter un réseau de distribution en circuit court (transformation des produits).

Eau

- Garantir une alimentation en eau et un assainissement de qualité pour tous ;
- Identifier les risques liés aux inondations par ruissellement des eaux pluviales ;
- Anticiper la prise de compétence pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMPAPI 2018).

Énergie renouvelable

- Valoriser la force motrice des eaux de captage pour générer de l'électricité ;
- Rechercher des sources d'énergie propre ;
- Lutter contre la précarité énergétique.

Gestion des déchets

- Développer une filière de recyclage et valorisation des déchets inertes ;
- Améliorer le service aux usagers pour la gestion et la valorisation des déchets ménagers.

ÉCONOMIE ET TOURISME

- Organiser un développement économique international autour de trois pôles existants : Technoparc, ZAC Ferney-Genève Innovation, activités aéroportuaires liés à la pépinière d'entreprises technologiques ;
- Accompagner la réalisation du village des artisans sur le Technoparc de Collonges ;
- Structurer l'offre économique.

Commerces

- Conforter la vocation commerciale des zones de Val-Thoiry, Segny-Journans et Ferney Poterie.

Formation

- Créer un pôle d'accès à la formation supérieure en s'appuyant sur le numérique (cité internationale des savoirs) et le renforcement des liens avec des universités et écoles extérieures ;
- Développer une offre de formation en lien avec les problématiques du territoire ;
- Aider les jeunes gessiens à accéder à l'emploi et à une première expérience professionnelle.

Culture et Tourisme

- Développer l'espace touristique des Monts-Jura, poursuivre les aménagements du Col de la Faucille et l'attractivité du site Lelex-Crozet, compléter l'offre touristique originale de la Valserine (« Via Valserina »), affirmer Fort l'Écluse, promouvoir Divonne, capitale du bien-être, poursuivre le soutien aux manifestations culturelles du territoire dont la Fête à Voltaire.



GEX FÊTE NOËL

DU 2 AU 24 DÉCEMBRE 2015 !

Pour sa 10^e édition, cette manifestation vous réserve de nombreuses surprises ! Alors en attendant Noël, venez profiter des animations qui vous sont dédiées.

MERCREDI 2 DÉCEMBRE

- **Jeux en famille avec le Centre socioculturel les Libellules de 15 h à 17 h à la place de la Visitation.** Conseillé à partir de 3-4 ans.
- **Lancement officiel des festivités. Rendez-vous à 17 h 45 selon votre choix : au parc des Cèdres, devant la bibliothèque ou à l'Espace Perdtemps.**

Balade aux lampions jusqu'à la place de la Visitation. Dès 18 h, vous pourrez découvrir le magnifique spectacle de feu « Les féeries Pyromaniées », dans sa nouvelle édition. Petits et grands seront émerveillés par leurs jongleries et acrobaties enflammées. Profitez aussi de la distribution de chocolat et vin chauds ainsi que la vente de hot dogs et autres collations. Pour clôturer cette soirée, Gex s'illuminera sous vos yeux éblouis !

Dès le 23 novembre, venez acheter votre lampion à l'O.T.P.G.F.

SAMEDI 5 DÉCEMBRE

À l'occasion du Téléthon : bourse aux jouets et découverte du handicap, de 9 h à 12 h, place de la Visitation. Pour toute la famille, le Centre socioculturel les Libellules propose une bourse aux jouets (jeux d'occasion et jouets neufs à ½ tarif), un parcours en fauteuil roulant pour sensibiliser sur le handicap, un stand de maquillage et une buvette.

MERCREDI 9 DÉCEMBRE

- « **Le Noël de Saperlipopette** » à 16 h à la salle des Fêtes. Spectacle rythmé de tours de magie, de chansons et d'effets audiovisuels. Ce conte vous plongera dans la magie et la féerie de Noël. Dès 3 ans, places limitées. Voir « votre agenda » en page 11.
- **Atelier Création de calendriers de l'Avent de 14 h à 17 h au Centre socioculturel les Libellules.** Enfants de 3 à 11 ans. Inscription obligatoire.

SAMEDI 12 DÉCEMBRE

- **Cortège de Noël et démonstration du travail d'attelage de bouchers bernois, de 14 h 30 à 17 h 30, place de la Visitation.** Découvrez l'univers

fascinant de ces chiens affectueux et profitez de la présence du Père Noël pour que les enfants soient pris en photo avec ces curieux animaux. Goûter offert ! Enfants de 3 à 5 ans.

- **Jeux de société avec l'association « Les Darx Fantastiques » à la MJC de Gex.** Journée Portes Ouvertes, de 9 h à 1 h du matin, avec buffet canadien le midi et le soir. Dès 3 ans, les enfants jusqu'à 18 ans doivent être accompagnés par un adulte.

DIMANCHE 13 DÉCEMBRE

- En avant-première au cinéma Le Patio : « **Neige et les arbres magiques** » à 11 h. À partir de 2 ans. « **Snoopy** » à 14 h. Dès 5 ans. Tarif unique : 2 €.

MERCREDI 16 DÉCEMBRE

- **Contes de Noël, à 15 h, 16 h ou 17 h, à la salle l'Expo, par Viviane Reymermier.** Pour les enfants de 5 à 11 ans.
- **Décors de ballons, photo avec le Père Noël, distribution de papillotes, ateliers créatifs, vente de crêpes de 14 h 30 à 16 h 30 dans la galerie marchande du centre commercial des Vertes Campagnes.** Ateliers, sur inscription obligatoire, dès 7 ans.

JEUDI 17 DÉCEMBRE

Temps forts à la Ludothèque, de 18 h à 20 h, quartier Georges Charpak. Venez vous amuser en famille avec le Centre socioculturel les Libellules. Collation offerte.

SAMEDI 19 DÉCEMBRE

Décors de ballons, atelier de maquillage, distribution de papillotes, ateliers créatifs et vente de crêpes, de 14 h 30 à 16 h 30, dans la galerie marchande du centre commercial des Vertes Campagnes. Ateliers créatifs, sur inscription obligatoire, dès 7 ans.

MERCREDI 23 DÉCEMBRE

Spectacle de Marionnettes à 16 h, salle l'Expo. Conte de Noël : « Nous méritons tous un petit quelque chose » suivi de « Le plus grand des détectives ». Dès 3 ans.

Grand jeu de Noël

L'association des Commerçants et Artisans de la ville, « les Vitrines de Gex », organise un grand jeu pour fêter Noël.

Du 1^{er} au 24 décembre, venez chez vos 13 commerçants participants (la liste est au verso du programme des festivités de Noël) ; des cartes à gratter vous attendent pour chaque achat ; 90 bouteilles de champagne sont à gagner !

Vous pourrez participer au grand tirage au sort, en fin d'opération, et gagner 3 bons d'achat d'une valeur de 200 €.

Marché de Noël du 12 au 23 décembre

La mairie de Gex vous propose son premier marché de Noël surprenant et remarquable autour de 4 chalets en bois ouverts 7j/7.

Des exposants chaque jour différents vous permettront de découvrir gastronomie et pièces d'artisanat (peinture sur porcelaine, sur verre, scrapbooking, aquarelle, accessoires textile, livres, sirop, miel, chocolats,...). Il sera aussi possible de déguster sur place des mets savoureux tels que crêpes, gaufres, foie gras, ...

Des animations différentes seront proposées chaque jour (zumba, chants, musique, crossfit, magie, cor des Alpes...).

Samedis 12 et 19 décembre : de 10 h à 20 h

Dimanches 13 et 20 décembre : de 10 h à 13 h

Du lundi 14 au mardi 22 décembre : de 17 h à 20 h

Mercredi 23 décembre : de 10 h à 20 h
Découvrez le programme à l'O.T.P.G.F., à la Mairie et dans les commerces de Gex.



Toutes ces animations sont gratuites ! (sauf mention contraire)

Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme Pays de Gex - La Faucille au + 33 (0)4 50 41 53 85 ou à info@paysdegex-lafaucille.com

Associations

LE CLUB DES DEVOIRS DU CLOS DES ABEILLES

L'association existe depuis 2005. Son but est d'aider deux soirs par semaine chaque enfant du secteur de l'école élémentaire des Vertes Campagnes à faire ses devoirs, mieux comprendre et savoir ses leçons. Une dizaine d'enfants sont présents chaque soir de la semaine (CP : 16 h 45 à 17 h 15 et CE1 au CM2 : 17 h 15 à 18 h). Une douzaine de bénévoles, en étroite collaboration avec les familles et les enseignants, se relaie par équipes de 3 ou 4 chaque soir d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi, hors vacances scolaires.

Si vous avez au moins 18 ans et si vous pensez pouvoir donner 1 h ¼ de votre temps entre 16 h 45 et 18 h, certains soirs en période scolaire, occasionnellement ou régulièrement, voire un soir par semaine, pour aider des enfants dans une atmosphère sympathique, prenez contact avec Anne-Marie DELSOL sans hésitation !

Club des Devoirs - Anne-Marie DELSOL, Présidente
495, rue des Abattoirs - Tél. 06 88 42 16 21
Inscription annuelle : 7 € pour 1 enfant
et 10 € à partir de 2 enfants

FOOT GOLF CLUB GESSIEN, UNE SAISON EN OR

Le Footgolf Club Gessien a participé au championnat de France 2015 de Footgolf de mars à octobre 2015 lors de 13 étapes de sélection. L'ultime étape a eu lieu samedi 10 octobre au golf des Yvelines. C'était aussi la finale de la Cup 2015 (équivalent de la coupe de France au football).

Seuls les 75 meilleurs footgolfeurs de toute la saison régulière pouvaient participer dont le top 10 français et quelques meilleurs joueurs européens (Anglais, Suisses et Hollandais). Pour cette finale, 4 titres étaient à attribuer, le titre de Champion de France individuel, de Champion de France des clubs, du vainqueur de la Cup 2015 individuel et du vainqueur de la Cup 2015 des clubs.

7 Gessiens ont réussi à se qualifier au cours de la saison pour participer à cette grande finale du Championnat de France : Nicolas COUSIN, Alexandre RICHER, Tom COUSIN, Yoann BOUIX, Hervé COUSIN, Thomas GUYOT et Clément RIGAUD. Nicolas COUSIN remporte la compétition et la Cup 2015. Avec cette victoire, il devient également Champion de France 2015 et réalise un joli doublé. Alexandre RICHER finit 3^e de la Cup et Vice-champion de France 2015, Clément RIGAUD 6^e, Yoann BOUIX 11^e, Hervé COUSIN 21^e, Tom COUSIN 24^e et Thomas GUYOT 28^e. Au classement général du championnat de France, 5 joueurs figurent dans le top 10 : 1^{er} Nicolas COUSIN avec 223 points, 2^e Alexandre RICHER 98 pts, 6^e Tom COUSIN 43 pts, 7^e Yoann BOUIX 41 pts et 8^e Clément RIGAUD 40 pts. L'après-midi, le duo Nicolas COUSIN et Yoann BOUIX finissait 4^e de la Cup par équipe. Grâce aux belles performances des Gessiens à cette finale, le Footgolf Club Gessien remporte la Cup des clubs 2015. Et il devient aussi le tout premier club Champion de France devant les clubs de Marseille, Reims, Lille, Paris avec 6 victoires sur 13. Nicolas COUSIN (à Bondoufle, à Montpellier, à Lille, et à Paris), Yoann BOUIX (à Lyon) et Thomas GUYOT (à Nice).

À noter aussi que 6 Gessiens sont sélectionnés en équipe de France pour la saison 2016 : Nicolas COUSIN, Alexandre RICHER, Tom COUSIN, Yoann BOUIX, Clément RIGAUD et Hervé COUSIN. Ils représenteront la France aux étapes européennes et surtout à la Coupe du Monde.

Yoann BOUIX - 07 81 38 78 62

COMMERCES

ERRATUM

L'adresse internet d'Addict Architecture (voir n° 76) est : www.addict-architecture.com

INSTITUT DE BEAUTÉ GARANCE

L'institut de beauté Garance, tenu par madame Céline VESEL, a réouvert en septembre dernier. Elle vous propose une grande gamme de soins tels que ceux du visage et du corps, l'épilation, la manucure, la beauté des pieds. De plus, Céline VESEL porte une attention particulière aux substances utilisées et ne travaille qu'avec des produits naturels et biologiques.



Institut de beauté Garance - 19, rue Ernest Zégut
Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 16 h et le samedi de 9 h à 13 h. Fermé le mercredi - Tél. 04 50 20 17 52
<https://fr-fr.facebook.com/InstitutDeBeauteGarance>

PHARMACIE DE L'AIGLETTE

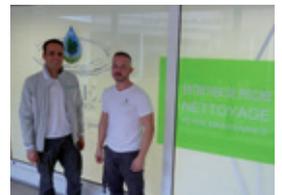
La pharmacie de l'Aiglette connaît, déjà depuis plusieurs mois, un nouveau propriétaire. Il s'agit de Monsieur Paul MAGNIN qui désormais vous accueille et vous conseille.



Pharmacie de l'Aiglette - 539, rue des Entrepreneurs
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30
Tél. 04 50 28 01 46 - pharmacielaiglette@offisecure.com

HYGEA SERVICES

Hygea Services s'est installé au Tétràs début juin 2015. Messieurs Michael DURAND et Guillaume LEGAY en sont les cogérants. Hygea Services est une société de nettoyage qui propose ses services aux immeubles de copropriétés, aux locaux de bureaux, aux commerces et aussi aux particuliers. Elle s'occupe également de l'entretien des piscines, au niveau sanitaire et technique et de petite maintenance de bâtiments. Hygea Services est une entreprise de proximité qui s'engage à répondre aux exigences de ses clients en fournissant des services de qualité.



Hygea Services - 107, rue des Acacias - Le Tétràs
Sur rendez-vous - Tél. 04 50 42 22 58 - 07 82 39 42 60
contact@hygeaservices.fr - www.hygeaservices.fr

BOUTIQUE ROSMIR

Madame Jenniffer CABIAC est devenue la nouvelle gérante du magasin de couture/mercerie de la rue Francis Blanchard en avril 2015 et l'a donc rebaptisé Boutique Rosmir. Elle relance ainsi l'activité de couture, de retouches, de confection et de vente de tissus. Elle propose également de nouveaux services comme l'ameublement et la tapisserie. Madame Jenniffer CABIAC accueille désormais un point colis-relais dans sa boutique.



Boutique ROSMIR SAS - 72, rue Francis Blanchard
Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 18 h 45 et le samedi de 8 h 30 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 40 27 - rosmir.sas@gmail.com



LE CENTRE SOCIOCULTUREL « LES LIBELLULES »

UN LIEU POUR TOUS ET DES ACTIVITÉS POUR CHACUN

Un peu d'histoire !

Cette association est née en 1978 sous le nom d'« Animation de quartier » grâce à la mobilisation d'habitants et s'est développée au fil des années en diversifiant ses actions en direction de la population pour devenir, en 2008, une association agréée « centre social » par la CAF et Centre socioculturel « Les Libellules ».

Un équipement de proximité à vocation sociale et culturelle au service des habitants

Le CSC propose un grand nombre de services à la population : ateliers sociolinguistiques, écrivain public, groupe ressources RSA, accompagnement à la scolarité pour les écoliers et les collégiens, espace jeunes, accueil ados, ...

Il facilite l'accès aux droits et à l'information, accompagne les projets des habitants et favorise leur participation.

Un lieu d'animation, de rencontres, d'échanges et de vie sociale

Le CSC prend en compte l'expression des demandes et des initiatives de tous les habitants. C'est un espace familial et intergénérationnel. Il favorise les liens sociaux et contribue à l'amélioration du cadre de vie de chacun en proposant des activités de loisirs pour les familles, les jeunes et les adultes.

La porte des Libellules ouvre sur des ateliers parents/enfants, la ludothèque « Les abeilles », des sorties familiales, des séjours, Charpak Kfé, des temps festifs toute l'année dont le « festival Tôt ou T'arts » et « Charpak en fête » et des samedis jeux en famille et ludothèque.

Un lieu ressource qui rassemble

Le CSC n'intervient pas seul ! De nombreux partenaires le soutiennent et s'associent à ses projets (dont la Région Rhône-Alpes, le Département, la Communauté de Communes du Pays de Gex, la ville de Gex). Il reste une force de proposition dans la

vie locale, participe au « faire ensemble » et favorise le développement de la vie associative (Fête de l'Oiseau de Gex, Téléthon, « Gex fête Noël »,...).



Infos pratiques

Centre socioculturel « Les Libellules »
228, avenue des Alpes - 01170 GEX

Accueil et secrétariat :

- Lundi 14 h - 19 h
- Mardi, jeudi et vendredi
9 h - 12 h et 14 h - 19 h
- Mercredi 14 h - 18 h

Durant les vacances scolaires :
Du lundi au vendredi 14 h - 18 h 30

04 50 28 34 17
secretariat@cscleslibellules.fr

Gex Avenir

Nous avons entrepris cette année de gros travaux de voiries ainsi que dans les bâtiments et allons poursuivre cet effort en 2016.

La boucle des Vertes Campagnes est terminée avec la création d'une piste cyclable. La 1^{re} partie de la rue du Creux du Loup sera terminée pour la fin d'année, la seconde se fera au printemps.

Le gros chantier entrepris en 2015 par la Commune, à savoir la pose du collecteur des eaux pluviales de Parozet, est achevé ; celui-ci permettra de réduire les effets d'épisodes pluvieux tels que ceux du 22 juillet. La petite rue de Genève ainsi que la rue Léone de Joinville seront terminées pour la fin d'année. L'aménagement de la rue du Commerce

débutera au printemps. En 2016, nous prévoyons le réaménagement et la création de liaisons avec les équipements publics en matière de pistes cyclables.

En parallèle, les travaux dans divers bâtiments de la Commune ont continué : l'aménagement de l'école Perdtemps est terminé, les travaux de pose de l'ascenseur devraient débuter aux vacances de Noël ainsi que la mise en accessibilité de l'école maternelle. Les travaux entrepris aux anciens ateliers municipaux ont permis la création de deux salles de 70 m² environ destinées à recevoir les bureaux de PGPA (Pays de Gex Promotion Animation) et une salle d'accueil pour les familles lors des obsèques. À Perdtemps toujours, l'installation d'une aire de jeux pour enfants sera réalisée

pour la fin d'année. Des travaux pour l'accessibilité sont prévus à la piscine. Les locaux de la Police Municipale ont été entièrement rénovés.

En 2016, deux grands chantiers vont démarrer. La mise en accessibilité de la mairie et de la salle des fêtes débutera en mars pour une durée de 5 mois, ce qui entrainera une délocalisation de certains services dans différents bâtiments communaux. L'autre grand chantier consistera en l'extension de l'école de Parozet qui devrait débuter en avril pour une livraison échelonnée en 2017 et 2018.

Merci à tous pour votre compréhension durant ces travaux destinés à l'amélioration de la circulation et du cadre de vie des Gexois.



Pour Gex Avenir, Christian PELLÉ

Solidaires pour l'Avenir de Gex

Deux grands débats en perspective à la CCPG en cette fin d'année

Le choix du mode de gestion des crèches publiques du Pays de Gex à partir de 2017.

9 des 10 crèches intercommunales du Pays de Gex sont actuellement gérées sous le mode de la régie avec marché public, une crèche à Saint-Genis-Pouilly est gérée en régie directe, locaux et personnel. Parmi les crèches sous marché public, 4 avaient été attribués à l'association Alfa-3A et 5 à une société nationale privée « Les Petits Chaperons Rouges ». Les contrats arrivant à terme le 31 décembre 2016, il y a trois solutions possibles : reconduction du mode actuel, passage en régie directe, ou DSP. Le mode actuel de 9 crèches sous marché public posant des problèmes : renouvellements trop fréquents des contrats (3 ans), relations complexes avec la Caisse d'Allocations Familiales qui verse des subventions... la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL), réunie le 7 septembre 2015, a préconisé une gestion directe pour 4 crèches, dont

celle de Saint-Genis, et une DSP pour les 5 autres, limitant ainsi le recrutement de personnel pour 3 crèches. Cette évolution vers une gestion directe totale garantit la qualité du service à l'enfant, sans avoir pour vocation de faire des bénéfices.

Au cours du vote sur ce choix, le 20 octobre, le Bureau Exécutif du conseil communautaire n'a mentionné que de façon incomplète les conclusions de la CCSPL, et a présenté ses propres chiffres sans réellement les étayer. Résultat du vote : 0 contre, 2 abstentions pour... le passage en DSP pour les 9 crèches actuellement sous marché public.

Notons que, parallèlement au mode de gestion, c'est l'offre de places en crèche qui doit être améliorée. Le secteur Cessy-Gex-Echenevex est très déficitaire, actuellement il y a 2 crèches avec 75 places pour 227 demandes en attente ! Heureusement, 2 micro-crèches privées (20 lits) ouvrent en ce moment à Gex.

Le choix du mode de gestion de l'eau et de son assainissement.

Les contrats de Délégation de Service Public pour la distribution de l'eau potable (SOGEDO) et le traitement de 30 % de nos eaux usées par la société Suez-Lyonnaise des Eaux (l'autre partie étant traitée en Suisse) viennent à terme fin 2017. Les Délégués Communautaires devront voter avant la fin de l'année, soit pour la reconduction du mode actuel, soit pour la gestion en régie directe. De nombreuses études (UFC-Que choisir, Eau-France Liberté) ont démontré que le retour de la gestion en régie directe réduit le prix de l'eau pour l'usager, améliore l'entretien du matériel, réduit les fuites...

Nous vous invitons, plus que jamais, à assister aux Assemblées Communautaires. Les ordres du jour apparaissent sur le site de la CCPG.

Michel AMIOTTE - Sébastien CHARPENTIER - Guy JUILLARD - Sylvie FORSTMANN - Jean-Pierre TURIN



Humanisme et Participation

Tout d'abord il nous paraît utile que tous les Gexois connaissent notre position concernant l'accueil des réfugiés en danger dans leurs pays d'origine. Elle se distingue en effet de la position défendue par M. DUNAND c'est-à-dire un refus total de cet accueil à Gex. Pour notre part nous plaçons ce sujet sous le double signe de la Responsabilité et de la Fraternité. Responsabilité parce que cet accueil ne doit se faire au détriment de quiconque, dans ce secteur du Pays de Gex touché durement par la crise du logement et de l'hébergement. Mais il doit surtout se placer sous les signes de la Fraternité et de la Générosité, alors que femmes, enfants et ménages périssent sous les bombes et sont victimes de la barbarie la plus horrible qui soit. Gex aurait du prendre sa part dans cet accueil, à côté de nombreuses villes du Pays de Gex et en soutien d'initiatives de particuliers, d'associations ou de paroisses. Cette problématique a été

l'occasion de vifs échanges entre nous et M. DUNAND. Autant l'on peut concevoir que l'on puisse s'opposer durement dès lors qu'un sujet révèle de profondes divergences, autant il nous apparaît comme inacceptable que cela soit l'occasion de proférer des menaces à l'encontre de l'un d'entre nous et cela publiquement.

Tout autre chose.

Le projet de territoire avance. Il a été validé par le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Gex. Ce projet est intéressant sans être révolutionnaire. Il a le mérite de recenser toutes les orientations nécessaires pour les années à venir que cela soit en terme de gouvernance, d'aménagement du territoire, de logement, de transports, de développement de l'économie ou encore plus spécifiquement de culture et de tourisme. Vous trouverez tous ces éléments en téléchargement à l'adresse :

http://ccpg:4wkd1fbl@www.cc-pays-de-gex.fr/dlccpg/560bac134f2d4/PROJET_TERRITOIRE_CCPG.zip

Un petit bémol cependant : l'ensemble du territoire et de ses composantes (communes et villes) se voient assigner des spécificités en termes d'économie et en termes d'aménagement du territoire notamment. À la lecture du document la spécificité de la ville de Gex n'apparaît pas. Devrons-nous nous contenter de donner notre nom à la future agglomération ? Gex est la plus grande cité du territoire, elle a aussi le plus grand nombre de délégués. On ne voit pas leur travail de promotion de Gex sur le document final.

Un point de désaccord enfin : nous ne voulons pas que la 2 fois 2 voies puisse se raccorder à l'auto-route suisse. Cela serait à coup sûr des nuisances insupportables pour le Pays de Gex.

Pour Humanisme et Participation - Henri REDIER DE LA VILLATTE - www.henriredier.fr - Muriel CHARRE



Saison culturelle de Gex 2015/2016



SAISON CULTURELLE



Vendredi 27 novembre 2015 à 20 h 30, à la salle des fêtes

TRANSATLANTIQUE VOCAL SWING avec le JPZ Jazz Band

Un hommage à Armstrong, Nougaro, Nate King Cole, Louis Prima, ...

Mercredi 9 décembre 2015 à 16 h, à la salle des fêtes

NOËL DE SAPERLIPOPETTE avec la Cie Léz'arts vivants

Un spectacle drôle et émouvant pour petits et grands enfants !



Ouverture des portes un quart d'heure avant. Tarifs : 8.30 € ; enfant (3 à 12 ans) : 4.40 € ; « passeport culture jeune » : 3.90 €.

Vente des billets en mairie de Gex, à l'Office de Tourisme Pays de Gex La Faucille et le soir du spectacle en fonction des places disponibles. Renseignements : 04 50 42 63 00 ou sur www.ville-gex.fr

ÉVÉNEMENTS...

REPAS DES AÎNÉS

Vous venez d'aménager sur Gex et vous avez 75 ans et plus ? Inscrivez-vous vite pour participer au repas des Aînés du **dimanche 10 janvier 2016** en téléphonant au CCAS : 04 50 42 63 01.



TÉLÉTHON

5 ans déjà que la Ville de Gex, au travers de l'Accueil Collectif de Mineurs Municipal « La Buissonnière », participe au Téléthon en partenariat avec le Centre socioculturel « Les Libellules » et l'association AGITH. Une opération encourageante, car en 2014, les dons récoltés avaient permis de reverser au Téléthon la somme de 1 800 €. Cette année on recommence et à l'approche de Noël, nous vous proposons de vous amuser...

Au programme :

Soirée Jeux : mercredi 2 décembre de 17 h à 19 h à l'ACM Municipal « La Buissonnière », salle Barbara, groupe scolaire des Vertes Campagnes.

Animation du Marché : samedi 5 décembre de 9 h à 13 h sur la place de la Visitation. Jeux pour tous les âges, bourse aux jouets (neufs et occasions), buvette, maquillage...

Un grand merci aux enseignants qui nous soutiennent ainsi qu'à tous les généreux donateurs. Nous vous attendons nombreux, cette année encore !

PASSEPORT CULTURE JEUNES

La mairie de Gex a mis en place, il y a dix ans, un passeport culture destiné aux jeunes de 2 à 18 ans résidant à Gex pour qu'ils puissent bénéficier de tarifs préférentiels lorsqu'ils se rendent au cinéma Le Patio, à la piscine municipale ou aux soirées de la saison culturelle. En 2015, 495 Gexoïses ont bénéficié de ce passeport.

Le passeport culture jeunes 2016 sera disponible au service accueil de la mairie **dès le lundi 4 janvier 2016**. Il sera remis gratuitement sur présentation obligatoire d'un justificatif de domicile, d'une pièce d'identité et d'une photo. N'hésitez pas à en profiter !

VOTRE AGENDA

Retrouvez l'essentiel de l'actualité sportive, culturelle et associative du mois sur www.ville-gex.fr

Institutionnel

Lundi 7 décembre à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Dimanches 6 et 13 décembre de 8 h à 18 h
Élections régionales
Espace Perdtemps

Samedi 9 janvier à 19 h
Cérémonie des vœux de Monsieur le Maire à la population à l'espace Perdtemps

Lundi 25 janvier à 18 h 30
Réunion du Conseil municipal en salle du conseil

Mercredi 2 et samedi 5 décembre
Opérations Téléthon (voir ci-contre)

Du 2 au 24 décembre
Gex fête Noël (voir le programme de l'O.T. page 7)

Du 12 au 23 décembre
Marché de Noël (voir page 7)
Place de la Visitation (animations, expositions/ventes par des créateurs, artisans, commerçants, petite restauration assurée par des associations gexoïses
Organisation : Mairie de Gex

Samedi 5 et dimanche 6 décembre de 20 h à 22 h 30

Tremplin jeunes musiciens et groupes - entrée libre pour tout public à la salle des fêtes (renseignements : MJC de Gex : 04 50 41 75 74)

Médical

Lundi 11 janvier de 10 h à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h
Don du sang à l'hôpital local du Pays de Gex, 160, rue Marc Panissod à Tougin ainsi que dans le camion

Lundi 4 janvier de 14 h 30 à 16 h 30
Collecte par le médibus des aiguilles, seringues et stylos pour diabétiques avenue de la Poste

Vendredi 11 et samedi 12 décembre
Distribution des colis de Noël aux Aînés

Vendredi 11 décembre à 19 h
Auditions interclasses à l'école de musique

Samedi 12 décembre dès 10 h 30
Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers du Centre d'Intervention et de Secours de Gex à Divonne-les-Bains

Municipalité, associations

Vendredi 27 novembre à 20 h 30
Concert JPZ « TRANSATLANTIQUE VOCAL SWING » à la salle des fêtes

Samedi 28 novembre à 20 h 30
Super loto de l'USPG Rugby à l'espace Perdtemps
Ouverture des portes dès 18h30

Lundi 30 novembre de 19 h 45 à 21 h 30
Dans le cadre de la semaine de la solidarité internationale, spectacle/débat « La nouvelle vie de Salomé »
Performance de dessin sur sable de David Myriam à la salle des fêtes, organisation : MJC

Mardi 15 décembre à 20 h
Réunion publique sur le projet cœur de ville à la salle des fêtes

Dimanche 10 janvier dès 12 h
Repas des Aînés organisé par le Centre Communal d'actions sociales à l'espace Perdtemps

Samedi 30 janvier à 20 h 30
Concert Goldmen à l'espace Perdtemps

SUIVRE LA VIE CULTURELLE
Les personnes souhaitant recevoir un message électronique les informant régulièrement de l'actualité culturelle peuvent se faire connaître auprès d'Élodie Reynard, responsable des affaires culturelles elodie.reynard@ville-gex.fr



CAF DE L'AIN DES INFORMATIONS SUR VOS DROITS ACCESSIBLES EN PERMANENCE

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à disposition par la Caf de l'Ain.

Par internet : www.caf.fr

- Déclarer en ligne un changement de situation.
- Effectuer une demande de prestation.
- Faire une simulation des droits.
- Consulter vos droits et paiements.
- Obtenir une attestation de droits ou de quotient familial.
- Répondre rapidement à une demande d'informations de votre Caf.
- Connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale.
- Connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.
- Prendre un rendez-vous pour un entretien personnalisé lors d'une situation difficile.

Par téléphone : 0810 25 01 10 (0,06 €/min + prix d'un appel)

- 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour consulter votre dossier : date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement.
- du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 16 h 30 pour contacter un conseiller, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

FLASH INFO

**Fermeture des services municipaux les 24 et 31 décembre à 12 h.
La bibliothèque sera aussi fermée les samedis 26 décembre et 2 janvier.**



ÉTAT CIVIL

Bienvenue à

Méline CHOUIKH	27.07.2015
Ava LIÉTARD PHILIPPE	20.08.2015
Antoine GUY ACQUENIN	24.08.2015
Nathan PETREEF	25.08.2015
Matteo DESMON	04.09.2015
Louise MAIGE	05.09.2015
Lily HERVE GROSSENBACHER	10.09.2015
Filipa FERNANDES NOVAIS	14.09.2015
Henri COUDERT	19.09.2015
Gabriel GRANDEMANGE	21.09.2015
Clément MARTELET	25.09.2015
Romy RAUDET TODESCHINI	25.09.2015
Bertille GOSSE	03.10.2015
Léa BOUDIER	11.10.2015
Cléa TOUZET	20.10.2015
Enora CHATELAIN	21.10.2015

Tous nos vœux à

Lucie NEE et Amaury LANDAU	05.09.2015
Pauline PLUQUET et Franck GENARD	19.09.2015
Vanessa MARTIN et Thomas BERBAIN	26.09.2015
Nicole MARTINS et Sébastien RIVOT	26.09.2015
Adeline PLASSARD et Sébastien LAMY	26.09.2015

Condoléances aux familles de

Richard MINCHIN	11.08.2015
Lucia CAPELLI, née RONCALLI	17.08.2015
Roger DURET	18.08.2015
Mireille SIMIEN, née GALLI	01.09.2015
Houria LAKRAB	09.09.2015
Xavier CAMBRES	16.09.2015
Suzanne BENOIT-LISON	18.09.2015
Gilbert SUDAN	21.09.2015
Gabrielle MOSSU, veuve VUILLERMOZ	07.10.2015
Germaine LACHAVANNE, née MONTESUIT	15.10.2015
Auguste SAMARD	19.10.2015

Permanences des élus

Patrice DUNAND, Maire
Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

Dominique COURT, 1^{er} Adjointe
Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous :
Mercredi : 16 h à 18 h
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Christian PELLÉ, 2^e Adjoint
Travaux, Voirie, Espaces verts et Environnement
Permanence :
Lundi : 9 h à 10 h 30
Jeudi : 9 h à 10 h 30
Sur rendez-vous :
Lundi : 10 h 30 à 12 h
Jeudi : 10 h 30 à 12 h

Sandrine VANEL-NORMANDIN, 3^e Adjointe
Urbanisme et Transport
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h à 16 h 30
Mercredi : 9 h à 12 h

Daniel ROBBEZ, 4^e Adjoint
Associations et Sports
Sur rendez-vous :
Jeudi : 17 h 30 à 19 h 30

Hélène MOREL-CASTERAN, 5^e Adjointe
Affaires scolaires
Sur rendez-vous :
Mardi : 14 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 9 h 30 à 11 h 30

Benoît CRUYPENNINGCK, 6^e Adjoint
Tourisme et Développement économique
Permanence :
Lundi : 9 h 30 à 11 h
Sur rendez-vous :
Lundi : 11 h à 12 h

Monique MOISAN, 7^e Adjointe
Affaires sociales
Sur rendez-vous :
Lundi : 9 h à 11 h 30
Jeudi : 9 h à 11 h 30

Jérémy VENARRE, 8^e Adjoint
Communication et Valorisation du patrimoine
Sur rendez-vous :
Mardi : 18 h 30 à 20 h

Véronique GILLET, 9^e Adjointe
Logement
Sur rendez-vous :
Lundi : 15 h à 17 h
Vendredi : 9 h 30 à 11 h 30

Horaires d'ouverture

Mairie
77 rue de l'Horloge - BP 407
01174 GEX CEDEX
Tél. 04 50 42 63 00
Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr - www.ville-gex.fr
Lundi au jeudi : 8 h à 12 h - 14 h à 18 h
Vendredi : 8 h à 12 h - 14 h à 17 h

Bibliothèque municipale
Lundi, jeudi, vendredi : 15 h à 19 h
Mardi : fermée
Mercredi : 10 h à 12 h - 15 h à 19 h
Samedi : 10 h à 12 h
Tél. 04 50 41 86 92

**Vacances scolaires : mêmes horaires
Fermeture les jours fériés**

Piscine municipale
En période scolaire :
Lundi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Mardi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées)
Mercredi : 14 h 15 à 18 h 45
Jeudi : 12 h à 13 h 20 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Vendredi : 7 h 30 à 8 h 30 (réservé adultes carte 10 entrées) - 18 h à 19 h 45
Samedi : 9 h à 11 h 45 - 14 h à 17 h 45
Dimanche : 9 h à 12 h 15
Tél. 04 50 41 66 21

Police municipale

Du lundi au vendredi : 8 h à 9 h - 17 h à 18 h ; samedi : 10 h à 11 h
Tél. 04 50 42 63 09

Sous-Préfecture

26 rue Charles Harent - BP 409
01170 GEX - sp-gex@ain.gouv.fr
Accueil : lundi et mardi : 14 h à 16 h 15 ;
mercredi : 8 h 45 à 11 h 45
Tél. 04 50 41 51 51

Service Étrangers : lundi, mardi et jeudi : 14 h à 16 h 15 ; mercredi : 9 h à 12 h
Tél. 04 50 41 87 46

Cartes grises : lundi et mardi : 8 h 45 à 11 h 45 ; jeudi : 8 h 45 à 11 h 45 et 13 h 30 à 16 h ; vendredi : 9 h à 14 h

Office de Tourisme Gex - La Faucille

Du lundi au vendredi :
9 h 30 à 12 h 30 - 14 h 30 à 18 h
Samedi : 8 h 45 à 13 h
Jours fériés : 8 h 45 à 13 h, sauf les 25 décembre, 1^{er} janvier et 1^{er} mai.
Tél. 04 50 41 53 85
www.paysdegex-lafaucille.com

Éducation

Inspection de l'Éducation Nationale
Circonscription du Pays de Gex
26 rue Charles Harent - 01170 GEX
Tél. 04 50 40 76 60
Fax : 04 50 99 71 33

Services administratifs

Caisse d'Allocations Familiales
Cité administrative Simone Veil
62 rue de Genève
à ST-GENIS-POUILLY
Tous les mercredis, sans rendez-vous :
10 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 15 h 30

Conseils juridiques gratuits (CIDF - CDAD - ADIL - avocat - conciliateur de justice)
Sur rendez-vous en contactant le Point d'accès au droit
Tél. 04 50 41 35 86

Communauté de Communes du Pays de Gex

135 rue de Genève
Du lundi au jeudi :
9 h à 12 h 30 - 14 h à 18 h
Vendredi : 9 h à 12 h 30 - 14 h à 16 h

Mutualité Sociale Agricole

Salle Arcades : 9 h à 12 h
3^e jeudi, sur rendez-vous
Tél. 04 74 45 99 00

Point Accueil Solidarité de Gex

228 avenue des Alpes
Accueil du public : lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 9 h à 12 h - 14 h à 17 h ;
mardi : 9 h à 12 h
Accueil téléphonique : lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 12 h 30 - 13 h 30 à 17 h 30 ;
mardi : 8 h à 12 h 30
Tél. 04 50 41 54 62

RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle Arcades, sans rendez-vous
4^e mardi du mois : 10 h à 12 h
Tél. 3648

Service emploi CCPG

135 rue de Genève
Entretiens sur rendez-vous
Tél. 04 50 42 65 00
emploi@ccpg.fr
Offres d'emploi sur :
www.ccpag.fr/emploi

Numéros utiles

Ramassage des encombrants
ALLO ENCOMBRANTS :
04 50 20 65 86
Collecte à domicile sur rendez-vous

Déchetteries du Pays de Gex

VERNONNEX (CD 15) :
04 50 42 74 74
ST-GENIS (chemin du Moulin des Ponts) : 04 50 42 09 41
PERON (Lotissement du Pré Muny) :
04 50 59 14 64

Ouverture au public (novembre à février)
Du lundi au vendredi : 8 h 30 à 12 h - 13 h 30 à 17 h ; samedi : 8 h 30 à 17 h ;
dimanche : 9 h à 12 h
Fermeture tous les jours fériés

Collecte des ordures ménagères en porte-à-porte et tri sélectif en porte-à-porte

Maintenus les jours fériés, sauf Noël et le Jour de l'An décalés au 26.12.2015 et 02.01.2016

N° Vert : 0 800 800 215

pour le tri, le compostage, les demandes de composteurs, les demandes de bacs à ordures ménagères.
Pour toute autre info : 04 50 99 12 01 ou dechets@cc-pays-de-gex.fr

Numéros d'urgence

Pharmacies de garde : 32 37
Médecins de garde : 15
Gendarmerie : 04 50 41 54 26 ou 17
Pompiers : 18
Hôpitaux :
Centre Hospitalier Alpes Léman (Contamine-sur-Arve) :
04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie (Annemasse) : 08 26 30 00 74
Saint-Julien-en-Genève :
04 50 49 65 65
Cantaloup (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

Foire

Vendredi 4 décembre 2015, place du Jura de 8 h à 18 h

Marchés de fin d'année

Ils seront avancés aux MERCREDIS 23 décembre et 30 décembre 2015 (en lieu et place des samedis 26 décembre et 2 janvier).

